

### DEUX MAÎTRES-MOTS « PRÉVENTION ET PROTECTION »

#### VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La vaccination est l'un des progrès majeurs de la médecine moderne dans le cadre de la lutte contre un grand nombre de maladies infectieuses. Concernant la pandémie de Covid-19 et de ses variants que le monde subit depuis près d'un an et demi, les données sont catégoriques, les vaccins fonctionnent et réduisent la mortalité et la morbidité causées par le virus. L'immunité collective ne sera pas atteinte rapidement, aussi sommes-nous conscients que seule la vaccination pour-



rait permettre bientôt le retour à « une vie quasi normale ». À cet effet, le CCAS a tenu à apporter sa pierre à l'édifice en s'engageant dès le 15 janvier auprès des saint-féliciens de 75 ans et plus et en mettant en place une aide à l'inscription dans les centres de vaccination anti-covid aux alentours de la commune (Perpignan ou Thuir) par le biais de la plateforme de réservation Doctolib. La navette communale et un chauffeur ont été également mis à disposition gratuitement pour les personnes ne pouvant se dé-

placer. Plus d'une centaine de nos aînés ont pu bénéficier de ce dispositif (aide à la vaccination et transport le cas échéant).

Par ailleurs, la commune ne s'est pas arrêtée à l'accompagnement de ses aînés pour lutter contre la pandémie puisque le 19 mai, elle a accueilli les médiateurs de « Tester-Alerter-Protéger » de l'Agence Régionale de Santé pour une journée de dépistage et que les 3 juin et 13 juillet, elle a organisé sur le village en collaboration avec le SDIS un centre de vaccination éphémère.

#### UN NOUVEL OUTIL : LA TÉLÉ-ALERTE

Récemment, la commune a décidé de se doter d'un système de télé-alerte permettant de diffuser des messages à tous les habitants de la commune ou d'un secteur particulier en quelques minutes par le biais de la société Cii-Télécom. Celui-ci pourra être utilisée pour alerter et informer la population :

- en cas de menace imminente d'un risque majeur (inondations, tempête, neige, canicule...)
  - en cas de crise sanitaire (épidémie, pollution de l'eau et de l'air, exposition à un contaminant...),
  - en cas de difficultés dans la vie quotidienne (coupure d'eau ou d'électricité).
- L'alerte depuis la mairie sera diffusée via message,

sms ou e-mail, à partir d'une liste de diffusion la plus complète possible. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez être éligible à ce service gratuit :

- rendez-vous sur la page d'accueil de la mairie

<https://saintfelieu-avall.com>,

- cliquer sur l'onglet « télé-alerte » (le dernier de couleur bleu clair),
- en bas de page, cliquer sur la proposition **s'inscrire ici**
- à l'ouverture d'une nouvelle page dénommée « Présentation du service d'alerte à la population », cliquer sur **s'inscrire aux alertes**,
- compléter le formulaire et ne pas

omettre de valider votre demande.

La mission première de Cii-Télécom est de déclencher l'alerte en temps réel, la mission du maire et des élus est de vous protéger vous et vos biens.



## LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget 2021 de la commune a été voté à huit clos en Mairie, le mardi 6 avril en Conseil Municipal.

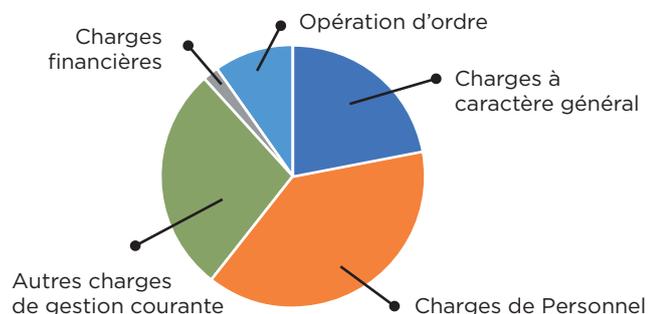
Le taux des taxes directes locales, inchangé depuis 2009, est maintenu pour 2021.

Le budget prévisionnel 2021 a été adopté pour :

- 2 955 146,73 € de dépenses et recettes de fonctionnement
- 2 055 344,99 € de dépenses et recettes d'investissement.

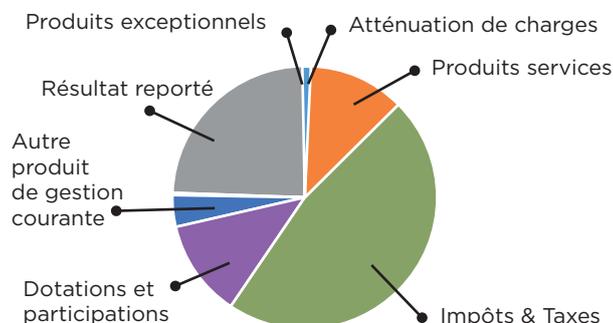
### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	22,08 %	652 500,00 €
Charges de personnel	38,60 %	1 140 800,00 €
Autres charges de gestion courante	27,92 %	825 062,73 €
Charges financières	1,68 %	49 784,00 €
Opération d'ordre	9,71 %	287 000,00 €
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>2 955 146,73 €</b>



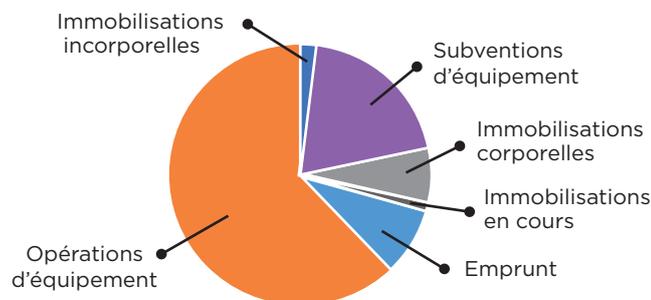
### Recettes de fonctionnement

Atténuation de charges	0,68 %	20 000,00 €
Produits service	12,03 %	355 500,00 €
Impôts et taxes	46,96 %	1 387 846,00 €
Dotations et participations	11,76 %	347 583,00 €
Autres produits de gestion courante	4,40 %	130 000,00 €
Produits exceptionnels	0,01 %	100,00 €
Résultat reporté	24,17 %	714 117,73 €
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>2 955 146,73 €</b>



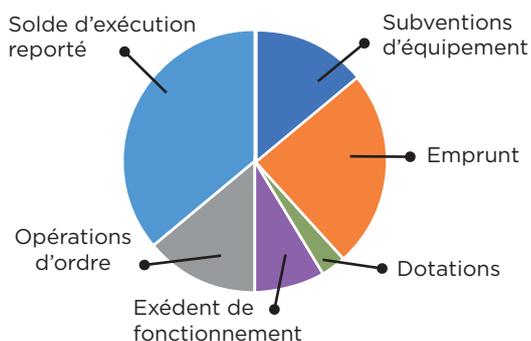
### Dépenses d'investissement

Immobilisations incorporelles	1,95 %	40 000,00 €
Subventions d'équipement	19,95 %	410 000,00 €
Immobilisations corporelles	7,02 %	144 298,88 €
Immobilisations en cours	0,04 %	921,77 €
Emprunt	8,87 %	182 250,00 €
Opérations d'équipement	62,17 %	1 277 874,34 €
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>2 055 344,99 €</b>



### Recettes d'investissement

Subventions d'investissement	14,11 %	290 000,00 €
Emprunts	24,33 %	500 000,00 €
Dotations	3,16 %	65 000,00 €
Excédent de fonctionnement	7,82 %	160 659,42 €
Dépôts et cautionnements	0,10 %	2 000,00 €
Opérations d'ordre	13,96 %	287 000,00 €
Solde d'exécution reporté	36,52 %	750 685,57 €
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>2 055 344,99 €</b>



**Maintien du taux des taxes directes locales en 2021**

## TARIFS PÉRISCOLAIRE & CENTRE DE LOISIRS



Suite à notre diagnostic du territoire lors de l'élaboration de notre Convention de Territoire Globale en partenariat avec la CAF, il nous a paru évident de revisiter notre tarification sur le plan des tarifs périscolaires ainsi que celle du centre de loisirs maternelle et élémentaire. En effet, malgré nos efforts, le coût de ces services représentait une dépense non négligeable pour les familles modestes et la différence existant entre bas et hauts revenus n'était pas flagrante, d'où un problème d'équité que nous avons tenu à corriger.

Nous avons très vite pris conscience que pour garantir justesse et équité, il nous fallait multiplier les tranches de quotient familial afin que chacune d'entre elles couvrent des bases de revenus moins larges. Pour mémoire, le quotient familial est calculé à partir des ressources fiscales nettes du foyer (avant abattement) divisé par le nombre de parts fiscales.

Nous sommes donc passés de 3 tranches de QF à 7 tranches de QF ainsi que nous le préconisait la CAF en essayant de respecter un taux d'effort au service acceptable pour tous en fonction des revenus des familles. La tarification du centre de loisirs a également été retenue selon la même démarche en vue de permettre l'accessibilité aux activités extra-scolaires pour l'ensemble des familles. Les tarifs concernant les activités du Point Jeune ne seront revus qu'en septembre.

Cette nouvelle tarification a été votée au conseil municipal du 18/05/2021 et sera applicable dès le 07 juillet 2021.

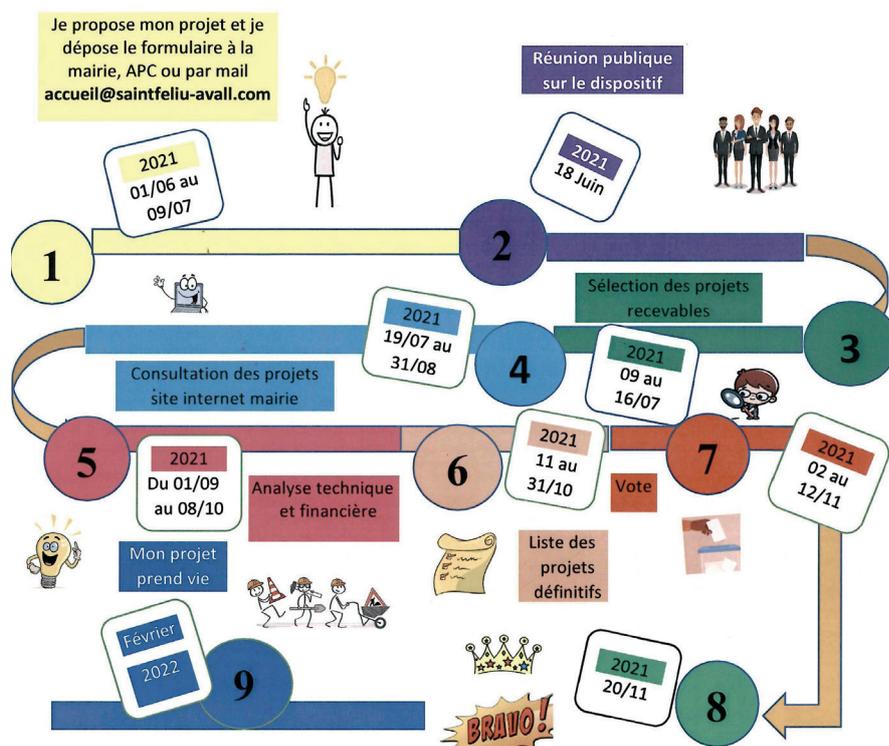
Vous pouvez les consulter sur le site internet de la mairie ou auprès du service enfance et jeunesse de la commune.

## BUDGET PARTICIPATIF : Eveillez-le génie qui est en vous !

- Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, généralement à des projets d'investissement. Née en 1989 à Porto Alegre au Brésil, cette avancée démocratique s'est diffusée à travers le monde.

En 2021, la commune a décidé de mettre en place son premier budget participatif sur la base de 5000 euros. Tous les Saint-Féliens à partir de l'âge de 13 ans ainsi que les enfants du CME peuvent prendre part à cette démarche citoyenne en proposant des projets innovants ou en votant pour leurs préférés.

Le schéma ci-dessous illustre de façon globale le dispositif mis en place.



Comme vous vous en êtes certainement aperçus en vous promenant dans le village, nous avons tenu à ce que les supports visuels vous emportent dans vos rêves et votre imaginaire, hauts lieux de la création et pour cette première édition, c'est Aladdin et ses amis qui vous guideront.

Si l'information n'est pas encore parvenue jusqu'à vous, pas de panique, puisque vous avez

jusqu'au 9 juillet pour déposer « votre projet pour la commune » soit en mairie, soit à l'Agence Postale Communale, soit par mail à l'adresse [accueil@saintfelieu-avall.com](mailto:accueil@saintfelieu-avall.com)

La notice explicative ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles en mairie ou à l'Agence Postale Communale, mais aussi sur le site internet mairie <https://saintfelieu-avall.com/>

Réunion publique sur le dispositif prévue le 18 juin à 18h30 à la salle Max Havart. A noter sur vos agendas !

## ■ LES TRAVAUX & LES RÉALISATIONS

### Travaux effectués par des entreprises externes :

- ENT ST GROUP Réhabilitation des courts de Tennis - Subvention ETAT DETR 25 937,50 CD 5187 CR 5180 - MAIRIE 16 170,50 €
- ENT FABRE Aménagement, sécurisation et embellissement de la Rue des Gardioles (budget de 600 000 €) / collaboration Mairie, PMM et Sydel pour la rénovation des réseaux humides, et mise en discrétion des réseaux secs et aménagement de la voirie.
- Connection du réseau d'eau précité avec celui du lotissement Saint Ferréol.
- ENT SOTRANASA achèvement des travaux afférant à l'installation de la fibre optique.
- Extension du restaurant scolaire : le projet doit être déposé par Mr Romain Garrabé, architecte et les travaux devraient démarrer prochainement et durer environ 12 mois.
- ETS Cii-Télécom : mise en place d'un réseau de téléalerte.
- Réfection du mur de l'ancien cimetière Chantier d'insertion par l'association DRECERES QUALITÉ.
- ETS COLAS : réfection chemin de Collioure.
- ETS ECOCAM : pose de 6 nouvelles cameras.
- VEOLIA : réfection des réseaux d'eau, impasse du Canigou.



Réception des courts de tennis



Rue des Gardioles



Meule du Moulin d'Avall de 1716



Parc d'enfants au Lot. St Ferreol

### Travaux effectués par les services communaux :

- Maison de la Sardane (haut et bas).
- Aménagement des jardins de la mairie et ornementation par la mise en place de la roue du moulin.
- Aménagement parcs enfants lotissement du Conflent et St-Ferréol
- Achèvement de l'extension de la bibliothèque et création d'une salle destinée à accueillir les jeunes enfants.
- Remplacement de seize projecteurs énergivores par des leds aux terrains de tennis.
- Plantations rue des Gardioles et prolongement lotissement Saint Ferréol et avenue du Roussillon.

### Rencontres et réunions :

- Rencontre avec le CAUE et l'AURCA pour la réhabilitation du Centre Bourg.
- Adhésion à l'AURCA validée en Conseil Municipal du 6 Avril.
- Réunion du 24 mars « Projet de territoire Terra Nostra 2021-2035 au Soler (avec les maires du Soler, Pézilla, Baixas, Villeneuve et Saint-Féliu-d'Avall).



Réunion du 24/03/2021 au Soler



Réfection du mur du cimetière du bas



Plantation avenue du Roussillon



## PROJET SOLAIRE COMMUNAL : "ÉNERGIES DES BOUZIGUES"

### Un projet photovoltaïque au sol en développement sur l'ancienne carrière des Bouzigues !

Vous êtes-vous déjà posé la question de l'aménagement de cette zone ? A proximité du Lac des Bouzigues, il s'agit d'un ancien site d'extraction de minéraux dont l'exploitation s'est étalée des années 1970 aux années 2000. Le site d'extraction a ensuite été utilisé comme lieu de dépôt illégal de déchets avant que Perpignan Méditerranée Métropole n'intervienne pour sa réhabilitation progressive.

Ce terrain dégradé et pollué, sur lequel plus rien ne peut pousser, est une zone pertinente à revaloriser, que ce soit socialement, économiquement et surtout environnementalement !

C'est donc dans ce cadre que depuis fin 2019, les élus de la commune de Saint-Félicien-d'Avall ont confié la réalisation des études environnementales pour le développement d'un projet photovoltaïque au sol, permettant de remplir une partie de la mission de valorisation des lieux, à la société ELEMENTS.

Face à l'urgence climatique et aux objectifs de la

France en matière de transition énergétique, le projet « Energies des Bouzigues », d'une superficie de 3,25 hectares, permettrait de produire du courant électrique, injecté dans le réseau public de distribution pour un total de près de 4 750 MWh par an (équivalent de la consommation annuelle de 3 500 habitants). Tous les ans, ce projet pourrait générer une économie carbone de 325 000 kg de CO<sup>2</sup> !



Terrain aux Bouzigues

Après une année d'études environnementales, le projet Energies des Bouzigues est désormais en cours d'instruction par les services de l'Etat compétents : Direction Départementales des Territoires et de la Mer, DREAL, SDIS66, Chambre d'Agriculture 66, SCoT 66, Conseil Départemental etc...

Dès à présent, n'hésitez pas à solliciter le porteur de projet, la société Eléments,

pour toute question sur ce projet.

#### Contact : Loann DESPLANQUES

Chef de projets photovoltaïques chez Eléments

Mail : loann.desplanques@elements.green

## BIENVENUE À LA MAIRIE

Trois nouvelles recrues sont venues rejoindre le personnel de la Mairie.



Edwige HAVART



Alexandre CARON - ASVP



Nadia NOURINE - ASVP

## ■ ACTUALITÉS SOCIALES

Le CCAS s'investit dans diverses missions nouvelles parce que, comme l'a dit le philosophe Sénèque : « *La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie* ».



### Logement d'urgence

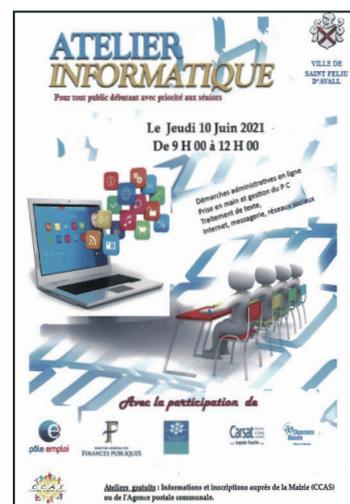
Depuis plusieurs mois, le CCAS et la commune se sont engagés dans le cadre de l'hébergement d'urgence. Aujourd'hui, les travaux et l'aménagement du logement d'urgence communal sont réalisés et pourra accueillir les personnes en grande détresse (victimes de violences conjugales ou de sinistres notamment) pour une durée provisoire. Ce dispositif ne se définit que comme une réponse à l'urgence qui doit aboutir à l'accès à un logement pérenne, qui ne pourra se concrétiser qu'avec le soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et les Offices HLM.

### Formation numérique

Le CCAS s'implique dans différents projets qui ont pour but de sensibiliser l'ensemble des personnes intéressées et notamment les seniors à la nécessité d'être formé aux nouvelles technologies, pour ce qui concerne en priorité les démarches administratives sur internet.

Une première formation prévue pour un public maximal de 40 personnes sur deux sessions est fixée au 10 juin 2021 entre 9h et 12h. En présence de partenaires institutionnels, les démarches en ligne essentielles sur les sites administratifs vous seront expliquées.

Par la suite, des ateliers plus personnalisés animés par des bénévoles du CCAS et un cadre administratif seront accessibles pour des questions d'ordre général ou plus personnel.



### Solidarités Nouvelles face au Chômage

Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) est une association loi de 1901 d'aide à la recherche d'emploi. Créée en 1985, SNC cherche à développer ses actions autour de trois principaux axes : l'accompagnement des chercheurs d'emploi, la création d'emplois solidaires et l'expression des chercheurs d'emploi. Sa relation d'aide se fonde essentiellement sur la reconstruction du lien social et la revalorisation des personnes au chômage. Désormais, cette association se déplacera sur le village pour une permanence mensuelle chaque

premier mercredi du mois dans le local « social » sur la Place de la République.

Prière de prendre rendez-vous en contactant le **06 25 00 08 23 - [snc.assoperpignan@gmail.com](mailto:snc.assoperpignan@gmail.com)**



### Antenne du Secours Populaire

La précarité explose et la commune a tenu à confirmer sa volonté de se rapprocher toujours plus près d'une population en grande difficulté. Ainsi, dès l'été 2020 se sont instaurées des relations partenariales avec la Fédération départementale du Secours populaire qui ont abouti à l'ouverture d'une association caritative locale au centre du village dès le mois de juin 2021.

Le rez-de-chaussée d'une maison communale située rue de la Sardane, a été mis à la disposition de cette antenne. Une boutique solidaire et un bureau d'accueil permettant la réception du public



en toute confidentialité ont été aménagés.

**Horaires d'ouverture : le mercredi de 13h30 à 17h30 & le vendredi de 9h00 à 12h30**

Les dons de vêtements, chaussures, vaisselle, linge de maison et jouets seront les bienvenus.

Le Secours Populaire local fait appel à des bénévoles qui constituent le maillon de base de l'association. Alors, si vous disposez de quelques heures de disponibilité dans la journée ou dans la semaine, n'hésitez pas et contacter l'accueil en mairie directement ou par mail

**[accueil@saintfeliu-avall.com](mailto:accueil@saintfeliu-avall.com)** ou en téléphonant à la fédération du Secours Populaire au **04 68 34 03 75**

## ■ Plateforme Web solaire gratuite

Perpignan Méditerranée Métropole est plus que jamais acteur et animateur de la transition énergétique et écologique et s'est engagé à devenir Territoire à Énergie Positive en 2050.

Dans cette perspective et face à l'urgence climatique et écologique, la Communauté Urbaine et la Ville de Perpignan ont mis en place un outil gratuit sous forme d'une plateforme internet, qui permet aux habitants de simuler le potentiel solaire de leur toiture.

Outre ce dispositif, la Communauté Urbaine propose depuis le mois de mars un service de conseil et d'accompagnement pour les habitants souhaitant se lancer dans un projet solaire, via la SPL Perpignan Méditerranée.

Ainsi, si vous vous intéressez au solaire, que vous soyez un particulier ou un professionnel, vous

pouvez accéder facilement à la plateforme web solaire gratuite et au simulateur qui vous permettra d'obtenir une première information sur le potentiel de production électrique solaire de votre toiture. Vous pourrez, alors, avoir une idée des revenus et bénéfices possibles, simuler un emprunt, savoir si l'autoconsommation est une solution viable ou simuler un projet solaire thermique pour la production d'eau chaude.

**1<sup>ère</sup> étape :** simulez votre potentiel solaire par le biais de [cadastresolairepmm.insunwetrust.solar](http://cadastresolairepmm.insunwetrust.solar)

**2<sup>ème</sup> étape :** un service de conseil et d'accompagnement à votre service : une fois les simulations réalisées, vous pourrez contacter le service proposé par Perpignan Méditerranée Métropole pour obtenir des informations complémentaires et conseils gratuits

et un accompagnement depuis la réflexion jusqu'à la réalisation de l'installation.

**Contact : SPL Perpignan Méditerranée - 04 68 51 70 27**  
**Mail : [pmm-er@splpm.org](mailto:pmm-er@splpm.org)**

## ■ Un village dynamique et solidaire

La crise sanitaire a contraint le village à s'adapter et à supprimer toutes les festivités et animations ainsi que les activités associatives. Fort heureusement, dynamisme et solidarité ont constitué notre moteur pour avancer vers "l'après". "L'après" commencera cet été puisque la municipalité a décidé d'organiser quelques animations afin que le village renoue avec la VIE.

*Rencontres Solidaires aux étudiants des 2 St Féliu*



## ■ Tribune libre opposition...

*Nous ne quittons pas des yeux notre souhait d'une nouvelle école.*

*Comme nous l'avons travaillé lors de notre candidature, grâce au travail commun avec la liste en place, nous sommes heureux que notre fameux projet d'école pour nos enfants soit possible et à l'étude.*

*Un nouveau décret ministériel va prochainement nous être imposé sur les protocoles sanitaires en cantine, cela n'a pas été prévu lors de son agrandissement, mais aussi sur une augmentation de logements sociaux au sein de chaque commune, notre vigilance restera sans faille afin de limiter au mieux cet impact.*

*Nous nous engageons, aussi, à mettre toutes les actions possibles afin de promouvoir le sport en plus de notre volonté d'équipement en pistes cyclables et pump track, lorsque les commissions sportives seront organisées.*

*Tous nos actes vont dans le sens de la commune et nous faisons de son bien être notre priorité.*

*Nous remercions les élus qui nous permettent de contribuer à cela. Toujours présents pour défendre les St Féliciens, mais aussi soutenir les projets qui nous semblent dans l'axe.*

*N'hésitez pas à nous faire part de vos desiderata car nul ne sait préserver une commune mieux que ses habitants - Mail : [Stfelieu2020@gmail.com](mailto:Stfelieu2020@gmail.com)*

## ■ Info Mairie...

**Erratum :** sur l'Echo « Spécial Économie Locale », dans la rubrique des professions de santé, pour le cabinet d'infirmières, il fallait lire RADONDY Marlène au lieu de FREDON Miette.

## ■ MANIFESTATIONS ESTIVALES

**Lundi 21 Juin - 19h30-22h30**

« **MINI FÊTE DE LA MUSIQUE** »

Allée des sports.

**Mercredi 23 Juin - 19h-20h30**

« **MINI FÊTE DE LA ST-JEAN** »

Distribution des « ramallets de la Sant Joan » en attendant l'arrivée de la « Flama del Canigó ».

**LES WEEK-ENDS ST FELICIENS**

Organisés par les commerçants et artisans avec le soutien de la municipalité.

**Place de la République**

**19h30-23h30**

**Réservation :**

PIZZA TONY : 07 89 91 93 33

BAR 66 : 07 71 79 95 96

Le P'ti Félicien : 06 72 30 97 28

**Vendredi 9 Juillet**

**KARAOKÉ avec le DJ José**

**Vendredi 23 juillet**

**Patricia DI FRAJA & Olivier PAYRE** présentent leur spectacle « En CDI ».

**Vendredi 6 Août**

**Tour de chant avec K PASS**

**Samedi 7 Août - 21h30**

**CINÉMA en plein air**

**Vendredi 20 Août**

**Duo YELLO MOON**

**FÊTE DU 14 JUILLET**

**11h Apéritif municipal**

Place de la République

**17h-19h La Case du jeu**

propose jeux géants en bois

**20h30-21h15**

**Initiation au cirque**

**21h30-22h45 Cirque sur scène**

**22h45 FEUX d'ARTIFICES**

Allée des sports

**FÊTE LOCALE AOÛT LES 21 & 22**

Voir plus sur le site internet [www.saintfelieu-avall.com](http://www.saintfelieu-avall.com) et facebook de la mairie.

## ELECTIONS

Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues les 20 et 27 juin 2021. Petit rappel : les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton.

La date limite d'inscription sur les listes électorales a été fixée au 14 mai 2021. Toutefois, si vous vous trouvez dans une situation particulière après cette date (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription a été repoussé au 10 juin 2021.

Service en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou inscription en Mairie.

Tous les citoyens âgés d'au moins 18 ans et de nationalité française peuvent voter pour ces élections. Ils sont inscrits d'office s'ils ont effectué leur journée défense et citoyenneté. Pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours des élections, ils doivent atteindre leurs 18 ans au plus tard la veille du scrutin pour pouvoir voter.

Les citoyens d'un autre pays membre de l'Union européenne résidant en France ne peuvent pas voter aux élections départementales et régionales.

Au vu de la situation, ces élections seront encadrées dans le strict respect des consignes sanitaires. Nous demandons aux électeurs de porter le masque et de ne pas oublier leur stylo. Merci à vous.

## ■ ÉTAT CIVIL



### Naissances

GALIGNÉ Diane	04/12/20	LASSALE Alice	08/03/21
DANGIN SIRE Anna, Louise, Christiane	16/12/20	THÉPEGNIER Alexis, Jarod, André	14/03/21
FLOC'H Sandro, Thierry, Laurent	30/12/20	ASTOR Baptiste	17/03/21
KRIBEL Naïm	06/01/21	HULIN Trystan	21/03/21
PINEAU DUNAS Livia, Iris	11/01/21	DOMENECH GARCIES Oxana, Laetitia, Céline	18/04/21
WILSON LOOR Zoé	02/02/21	GUITER LONG Évan, Christian, Philippe	24/04/21
HERMANS Mayron, Jacky	07/02/21	MALÉ Lise, Alice	01/05/21
VIEGAS CARRERE Myla	01/03/21	VALADAS BORGES Mikael, Alexandre	07/05/21



### Mariages

METZELARD Davy, Claude, Jean	17/04/21	LE GAL David, Patrick, Jean-Pierre	22/05/21
CLEMENT Julie, Andréa, Jeannine		OLIVES Nelly, Christine	



### Décès

DA CAMPO Adèle, veuve DI FRANCESCO	13/11/20	JOINDREAU Jean, Claude, Gaspard, Guy	28/02/21
PAYROU Georgette, Odette, Marguerite	04/12/20	BILLES Henriette, Jeanne, Sylvette	08/03/21
veuve BONAFOS		CARRASCO Anne, Alice, veuve BUFORN	27/03/21
BOURDIN Madeleine, veuve DOISNEAU	27/12/20	COMES Robert, François, Aimé	11/04/21
CAMARZANA Gilberte, épouse MARIOT	08/01/21	JANCEL Paul	12/04/21
CANTAREIL Renée, Jeanne, Albertine, veuve ALEY	22/01/21	SERRE Maurice, Auguste, Louis	14/04/21
CHENUAUD Gérard, Jean	24/01/21	GELI Alain, Rolland	16/05/21